



CAISSE
D'ÉPARGNE

QUOI DE NEUF DANS L'APPLI MOBILE ?

Mars 2024

DÉCOUVREZ



Application disponible pour :



Mise à jour : 20/03/2024



MESSAGE IMPORTANT

Ce support a pour objectif de présenter les nouvelles fonctionnalités disponibles en mars pour vos clients. Il est mis à jour chaque mois.

Il est destiné à un usage interne et concerne uniquement l'application Particuliers.

Veillez noter que les mises en ligne des fonctionnalités peuvent être décalées, une information serait alors diffusée.

Légende



Disponible sur l'application Apple



Disponible sur l'application Android



Disponible sur l'application Huawei



Nouvelles fonctionnalités phares



Nouvelles fonctionnalités phares



Pour en savoir plus, se référer à l'annexe

Les interstitiels* présentés au mois de mars (1/2)

i Pour voir les écrans des interstitiels, se référer à l'annexe

	Pour qui ?	Fréquence ?
R Incitation à activer Sécur'Pass	Les clients qui n'ont pas encore activé Sécur'Pass et qui sont éligibles (disposant d'un n° de téléphone sécurisé renseigné et d'une carte bancaire ou d'une adresse mail renseignée)	À chaque connexion (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)
R Confirmation de son pays de résidence fiscale	Les clients majeurs présumés résidents fiscaux français qui n'ont pas confirmé leur pays de résidence fiscale via l'EAI***	À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)
R Confirmation du pays de résidence fiscale de son enfant	Les clients majeurs auxquels sont rattachés des clients mineurs	À chaque connexion (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)
R Transmission de son avis d'imposition	Les clients âgés de plus de 25 ans pour lesquels l'information est manquante	À chaque connexion (tant que le client n'aura pas transmis son avis d'imposition)
R Demande d'autorisation faite au client pour déposer des traceurs (cookies**) afin de recueillir des infos sur son usage de l'appli	Tous les clients	Une fois tous les 6 mois
R Confirmation de son numéro téléphone mobile sécurisé	Les clients dont le numéro de téléphone mobile sécurisé n'a pas été mis à jour depuis 1 an ou plus	À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)
R Confirmation de son adresse e-mail	Les clients dont l'adresse e-mail privée n'a pas été mise à jour depuis 1 an ou plus	À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)
R Renseignement de son adresse e-mail	Les clients n'ayant pas déjà renseigné une adresse e-mail privée / professionnelle	1 à 5 fois par mois
R Revue de connaissance client	Les clients dont certaines informations du dossier réglementaire sont trop anciennes	À chaque connexion après authentification à l'espace client (pas de possibilité de fermer l'interstitiel)

***Interstitiel** : « Bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur l'application mobile.

****Cookie** : Fichier qui permet d'enregistrer des informations relatives à la navigation du client (page consultée, statistiques...).

*****EAI** : Échange Automatique d'Informations

Les interstitiels* présentés au mois de mars (2/2)

i Pour voir les écrans des interstitiels, se référer à l'annexe

	Pour qui ?	Fréquence ?
Abandon iOS** 12 : affichage d'un message informant le client qu'il ne peut plus utiliser ou télécharger l'appli	Les clients détenteurs d'un iPhone avec une version antérieure ou égale à iOS 12	A chaque lancement de l'application
Abandon Android 6 : affichage d'un message informant le client qu'il ne peut plus utiliser ou télécharger l'appli	Les clients détenteurs d'une version d'Android antérieure ou égale à 6	À chaque lancement de l'application
Demande d'autorisation faite au client pour exploiter ses données de paiement	Clients particuliers, ayant un abonnement PART, majeurs capables et actifs digitaux	À la connexion après authentification à l'espace client : - Une fois tous les 6 mois dans le cas d'un refus - Une fois tous les 6 mois en cas de non-réponse
Demande d'information faite aux clients étudiants pour leur proposer des offres adaptées à leurs besoins	Tous les clients étudiants (= CSP : 8400) dont les informations n'ont jamais été complétées ou n'ont pas été mises à jour depuis 6 mois ou plus	À la connexion après authentification à l'espace client (sauf si ciblé par un autre interstitiel réglementaire) Trois fois tous les 6 mois si pas de réponse
Vote à l'Assemblée générale de la Société Locale d'Epargne	Les sociétaires n'ayant pas encore votés	Une seule fois par jour pendant la période de vote

***Interstitiel** : « bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur son espace client web.

****iOS** : système d'exploitation mobile d'Apple.

En synthèse, que vont découvrir vos clients en mars ?



Mars 2024



Mars 2024



Mars 2024

Nouvelles fonctionnalités phares ★

1. Souscription : refonte du parcours Livret Jeune
2. Souscription : refonte du parcours LDDS
3. Souscription : refonte du parcours PEL

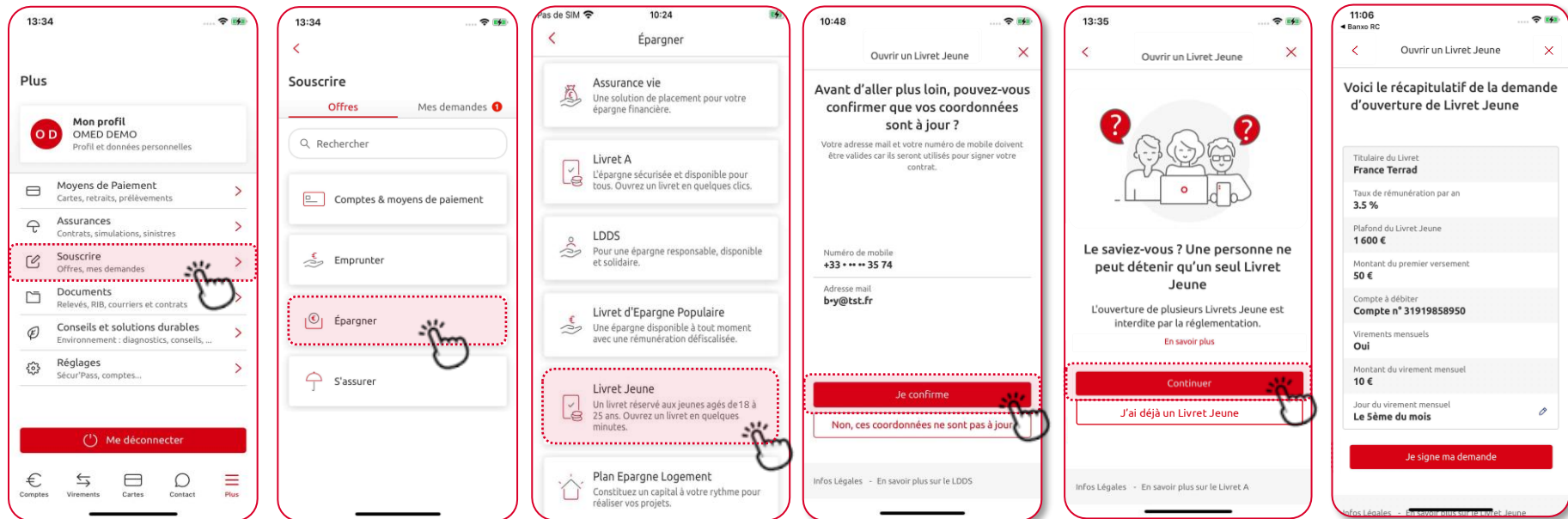
Autres nouveautés

4. Assurance Vie / Plan Epargne Retraite : rétrospective de son contrat

1. Souscription : refonte du parcours livret jeune* ★

- Votre client peut, via un **nouveau parcours simple et rapide, souscrire un livret jeune** depuis son appli mobile.
- La souscription est réservée aux clients **détenteurs d'un compte de dépôt**, âgés entre **18 & 25 ans**. Il n'est pas possible de souscrire pour un ayant-droit (ex : les parents ne peuvent pas souscrire un livret jeune pour leur enfant).

13/03/24
13/03/24
13/03/24

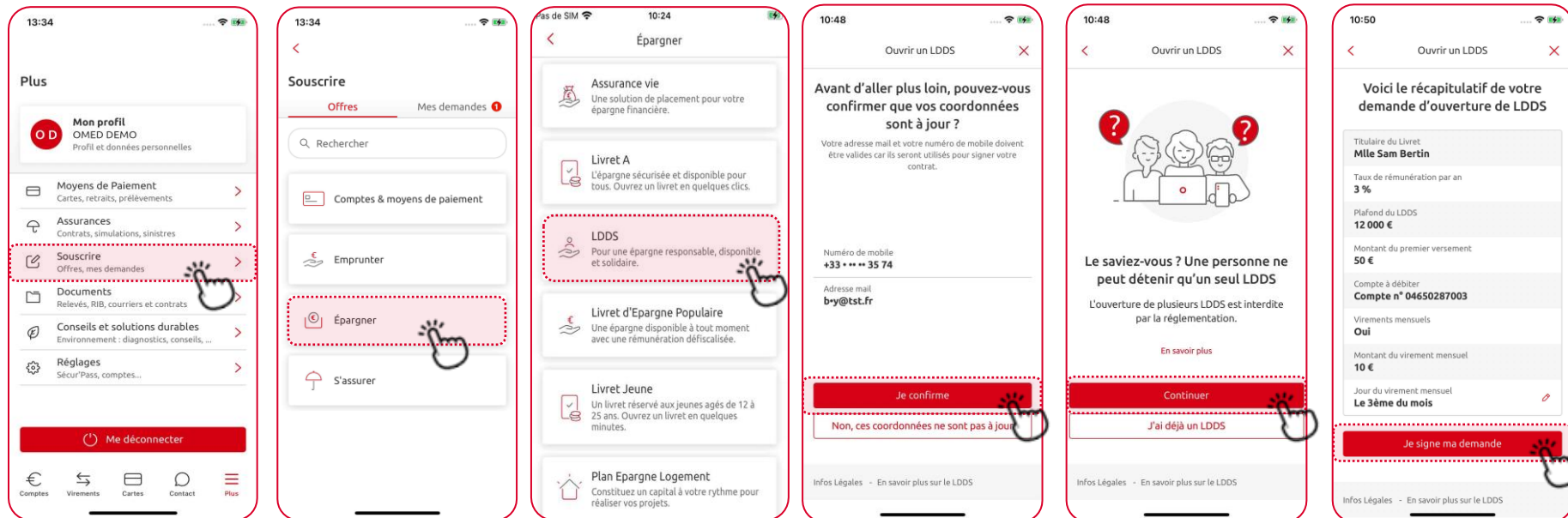


*Les écrans du parcours ne sont pas tous affichés, seuls les plus représentatifs.

2. Souscription : refonte du parcours LDDs* ★

- Votre client peut, via un **nouveau parcours simple et rapide**, souscrire un **Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDs)** depuis son appli mobile.
- La souscription est réservée aux clients **majeurs**.

 13/03/24
 13/03/24
 13/03/24

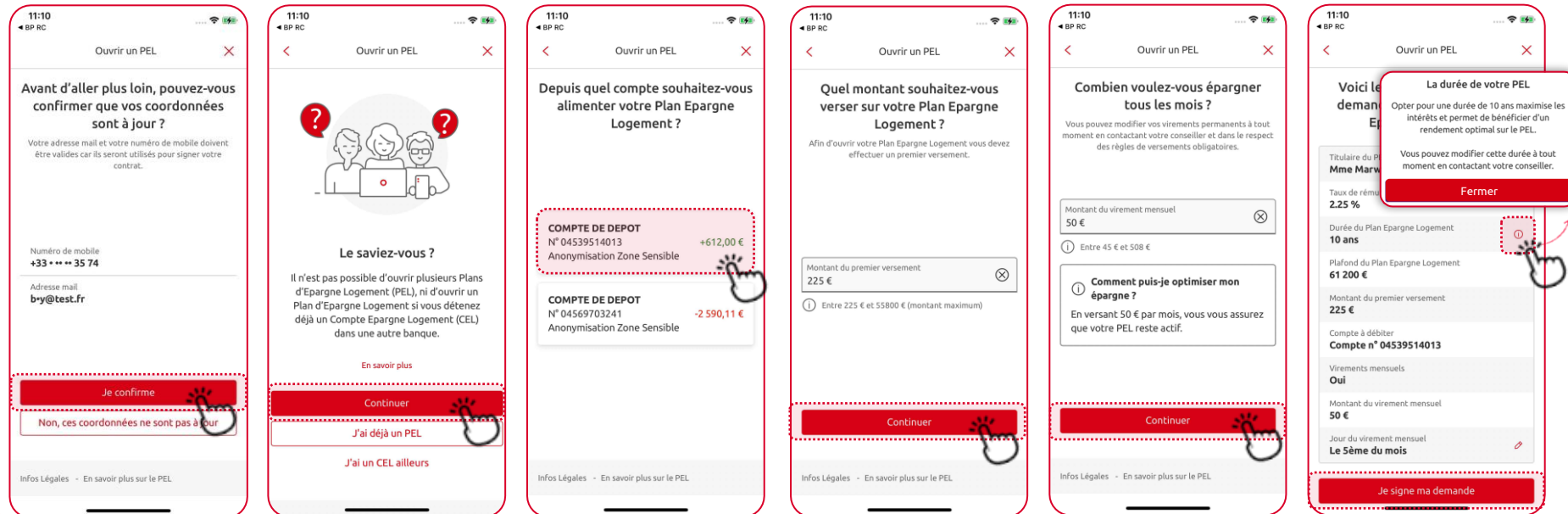


*Les écrans du parcours ne sont pas tous affichés, seuls les plus représentatifs.

3. Souscription : refonte du parcours PEL* ★

- Votre client peut, via un **nouveau parcours simple et rapide**, souscrire un **Plan Epargne Logement (PEL)** depuis son appli mobile.
- La souscription est réservée aux clients **majeurs**.

 13/03/24
 13/03/24
 13/03/24



Ouvrir un PEL

Avant d'aller plus loin, pouvez-vous confirmer que vos coordonnées sont à jour ?

Votre adresse mail et votre numéro de mobile doivent être valides car ils seront utilisés pour signer votre contrat.

Numéro de mobile
+33 • • • 35 74

Adresse mail
by@test.fr

Je confirme

Non, ces coordonnées ne sont pas à jour

Infos Légales - En savoir plus sur le PEL

Ouvrir un PEL

Le saviez-vous ?

Il n'est pas possible d'ouvrir plusieurs Plans d'Epargne Logement (PEL), ni d'ouvrir un Plan d'Epargne Logement si vous détenez déjà un Compte Epargne Logement (CEL) dans une autre banque.

En savoir plus

Continuer

J'ai déjà un PEL

J'ai un CEL ailleurs

Ouvrir un PEL

Depuis quel compte souhaitez-vous alimenter votre Plan Epargne Logement ?

COMPTE DE DEPOT
N° 04539514013
Anonymisation Zone Sensible +612,00 €

COMPTE DE DEPOT
N° 04569703241
Anonymisation Zone Sensible -2 590,11 €

Infos Légales - En savoir plus sur le PEL

Ouvrir un PEL

Quel montant souhaitez-vous verser sur votre Plan Epargne Logement ?

Afin d'ouvrir votre Plan Epargne Logement vous devez effectuer un premier versement.

Montant du premier versement
225 €

Entre 225 € et 55800 € (montant maximum)

Continuer

Infos Légales - En savoir plus sur le PEL

Ouvrir un PEL

Combien voulez-vous épargner tous les mois ?

Vous pouvez modifier vos versements permanents à tout moment en contactant votre conseiller et dans le respect des règles de versements obligatoires.

Montant du virement mensuel
50 €

Entre 45 € et 508 €

Comment puis-je optimiser mon épargne ?

En versant 50 € par mois, vous vous assurez que votre PEL reste actif.

Continuer

Infos Légales - En savoir plus sur le PEL

Ouvrir un PEL

Voici le détail de votre PEL

La durée de votre PEL

Opter pour une durée de 10 ans maximise les intérêts et permet de bénéficier d'un rendement optimal sur le PEL.

Vous pouvez modifier cette durée à tout moment en contactant votre conseiller.

Fermer

Titulaire du PEL
Mme Marv

Taux de rémunération
2.25 %

Durée du Plan Epargne Logement
10 ans

Plafond du Plan Epargne Logement
61 200 €

Montant du premier versement
225 €

Compte à débiter
Compte n° 04539514013

Virements mensuels
Oui

Montant du virement mensuel
50 €

Jour du virement mensuel
Le 5ème du mois

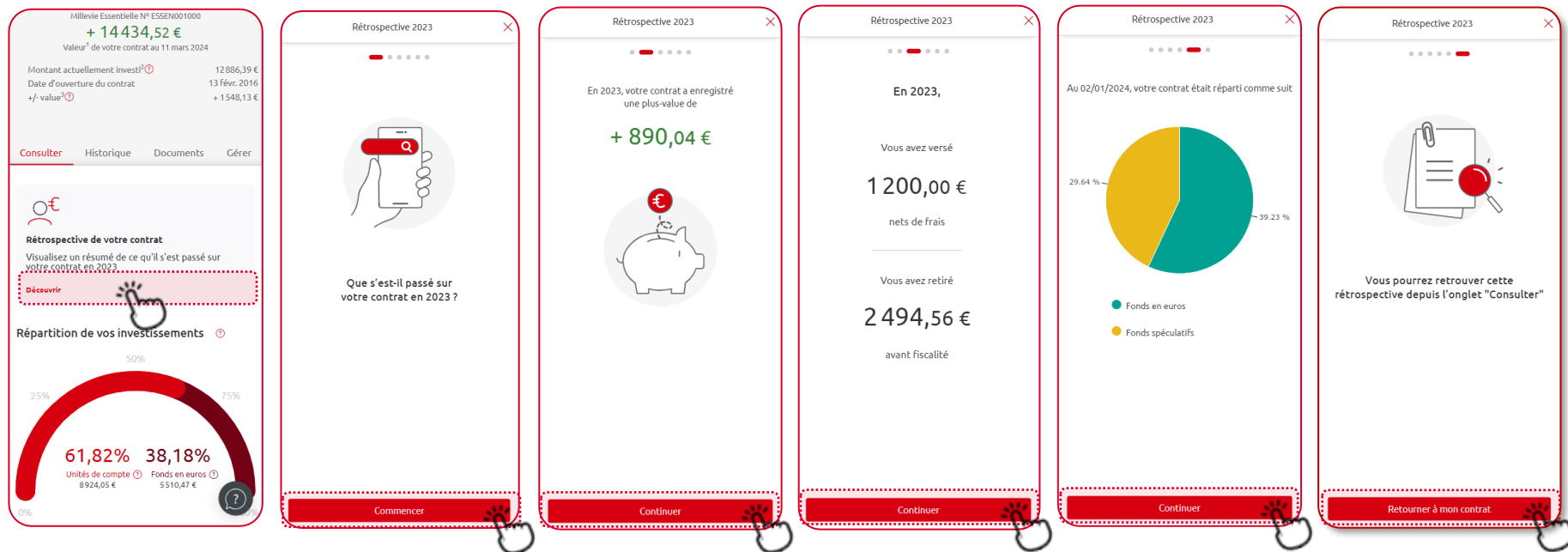
Je signe ma demande

Même accès que les parcours Livret Jeune et LDDS (slides 7 & 8) → Souscrire – Epargner – Plan Epargne Logement

4. Assurance Vie/Plan Epargne Retraite : rétrospective d'un contrat*

- Votre client a la possibilité de **visualiser les principales informations survenues sur son contrat en 2023**, sur la base des éléments contenus dans sa lettre d'information annuelle.
- La rétrospective est **disponible pendant 6 mois**, dès lors que les informations de la lettre ont été générées.

 13/03/24
 13/03/24
 13/03/24



*Les écrans du parcours ne sont pas tous affichés, seuls les plus représentatifs.

What's NEW ? Découvrez les nouveaux supports disponibles



[Lien YouTube](#)

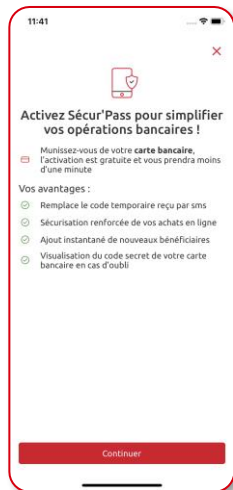


[Lien SharePoint](#)

ANNEXES

Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de mars (1/8)

Incitation à activer Sécur'Pass



Pour qui ? Les clients qui n'ont pas encore activé Sécur'Pass et qui sont éligibles (disposant d'un numéro de téléphone sécurisé renseigné et d'une carte bancaire active ou d'une adresse mail renseignée).

Fréquence ? À chaque connexion.

⚠ Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Demande d'autorisation faite au client pour déposer des traceurs (cookies**) afin de recueillir des informations sur son usage de l'application. Il s'agit d'un interstitiel imposé par la CNIL.

Pour qui ? Tous les clients.

Fréquence ? Une fois tous les 6 mois.

Pour qui ? Les clients majeurs présumés résidents fiscaux français qui n'ont pas confirmé leur pays de résidence fiscale via l'EAI***.

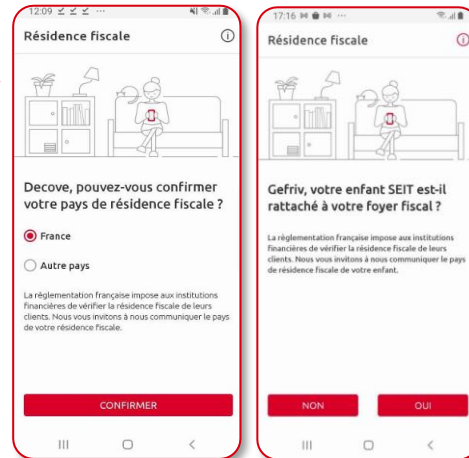
Fréquence ? À chaque connexion.

⚠ Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Cookies Consent



Confirmation du pays de résidence fiscale



Pour qui ? Les clients majeurs auxquels sont rattachés des clients mineurs.

Fréquence ? À chaque connexion.

⚠ Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Transmission de l'avis d'imposition



Pour qui ? Les clients âgés de plus de 25 ans pour lesquels l'information est manquante.

Fréquence ? À chaque connexion (tant que le client n'aura pas transmis son avis d'imposition).

***Interstitial** : « Bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur l'application mobile.

****Cookie** : Fichier qui permet d'enregistrer des informations relatives à la navigation du client (page consultée, statistiques...).

*****EAI** : Échange Automatique d'Informations.

Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de mars (2/8)

Messages invitant les clients à confirmer leur adresse e-mail



Pour qui ? Les clients dont l'adresse e-mail privée n'a pas été mis à jour depuis 1 an ou plus.

Fréquence ? À chaque connexion, après authentification à l'espace client.

 *Pas de possibilité de fermer l'interstitiel*

Messages invitant les clients à renseigner leur adresse e-mail



Pour qui ? Les clients n'ayant pas déjà renseigné une adresse e-mail privée / professionnelle.

Fréquence ? 1 à 5 fois par mois.

Les interstitiels* réglementaires présentés au mois de mars (3/8)

Messages invitant les clients à confirmer leur numéro de téléphone mobile sécurisé

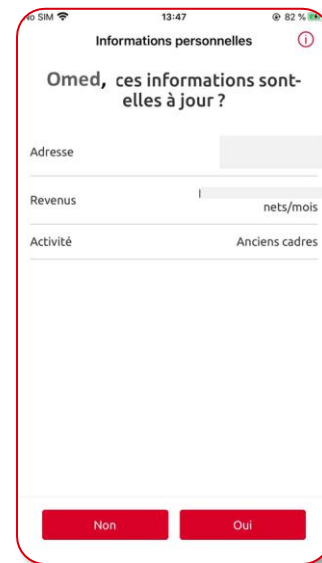


Pour qui ? Les clients dont le numéro de téléphone mobile sécurisé n'a pas été mis à jour depuis 1 an ou plus.

Fréquence ? À chaque connexion, après authentification à l'espace client.

! Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Revue de connaissance client : Messages invitant les clients à mettre à jour des informations personnelles : revenus, CSP, etc.



Pour qui ? Les clients dont certaines informations relevant du dossier réglementaire sont anciennes : adresse, revenus, CSP.

Fréquence ? À chaque connexion, après authentification à l'espace client.

! Pas de possibilité de fermer l'interstitiel

Les autres interstitiels* présentés au mois de mars (4/8)



Affichage d'un message informatif aux clients disposant d'une version iOS antérieure ou égale à 12**

Message informant les clients détenteurs d'une version antérieure ou égale à iOS 12 qui n'ont plus accès à leur application et qu'ils n'ont plus la possibilité de la télécharger



Pour qui ? Les clients détenteurs d'un iPhone avec une **version antérieure ou égale à iOS 12**

Fréquence ? A chaque **lancement de l'application**

Nous arrivons à la fin de la campagne d'abandon de la version iOS antérieure ou égale à 12 qui a démarré début d'année 2023. Il s'agit du dernier interstitiel de la campagne.



***Interstitiel** : « Bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur l'application mobile.

****iOS** : système d'exploitation mobile d'Apple.

Les autres interstitiels* présentés au mois de mars (5/8)



Affichage d'un message informatif aux clients disposant d'une version Android antérieure ou égale à 6

Message informant les clients détenteurs d'une version Android antérieure ou égale à 6 qui n'ont plus accès à leur application et qu'ils n'ont plus la possibilité de la télécharger



Pour qui ? Les clients détenteurs d'un Android avec une **version antérieure ou égale à 6**

Fréquence ? A chaque **lancement de l'application**

Nous arrivons à la fin de la campagne d'abandon de la version Android antérieure ou égale à 6 qui a démarré début d'année 2023. Il s'agit du dernier interstitiel de la campagne.



Les autres interstitiels* présentés au mois de mars (6/8)

Message invitant les sociétaires
n'ayant pas encore voté à
accéder au site de vote en ligne
pour exprimer leur vote ou
donner pouvoir



Pour qui ? Les sociétaires n'ayant pas encore votés (le ciblage est géré par le Groupe BPCE directement, sans action nécessaire côté établissement)

Fréquence ? Une seule fois par jour pendant la période de vote

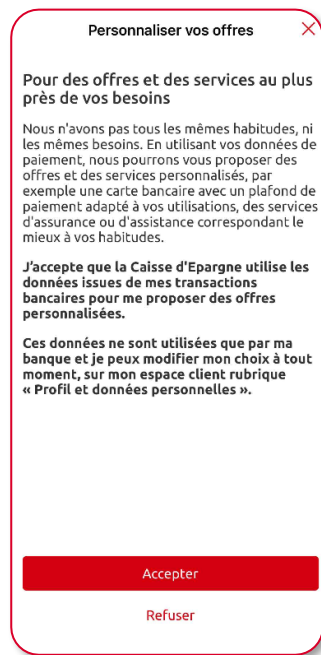


***Interstitiel** : « Bannière » présentée ponctuellement à l'utilisateur au cours de sa navigation sur l'application mobile.

** **SLE** : Société Locale d'Épargne

Les autres interstitiels* présentés au mois de mars (7/8)

Demande d'autorisation faite au client pour exploiter ses données de paiement



Personnaliser vos offres ✕

Pour des offres et des services au plus près de vos besoins

Nous n'avons pas tous les mêmes habitudes, ni les mêmes besoins. En utilisant vos données de paiement, nous pourrions vous proposer des offres et des services personnalisés, par exemple une carte bancaire avec un plafond de paiement adapté à vos utilisations, des services d'assurance ou d'assistance correspondant le mieux à vos habitudes.

J'accepte que la Caisse d'Epargne utilise les données issues de mes transactions bancaires pour me proposer des offres personnalisées.

Ces données ne sont utilisées que par ma banque et je peux modifier mon choix à tout moment, sur mon espace client rubrique « Profil et données personnelles ».

Accepter

Refuser

Pour qui ? Clients particuliers, ayant un abonnement PART, majeurs capables et actifs digitaux.

Fréquence ? A la connexion après authentification à l'espace client :

- Une fois tous les 6 mois si le client a cliqué sur « Refuser » avec deux relances
- Une fois tous les 6 mois si le client a cliqué sur la croix en haut à droite

Les autres interstitiels* présentés au mois de mars (8/8)

Demande d'information faite aux clients étudiants pour leur proposer des offres adaptées à leurs besoins



Pour qui ? Tous les clients **étudiants** (= CSP : 8400) dont les **informations n'ont jamais été complétées** ou **n'ont pas été mises à jour depuis 6 mois ou plus**

Fréquence ? A la connexion après authentification à l'espace client (sauf si le client est ciblé par un autre interstitiel réglementaire)

L'interstitiel s'affiche **3 fois tous les 6 mois** si le client a cliqué sur « **Refuser** »

